



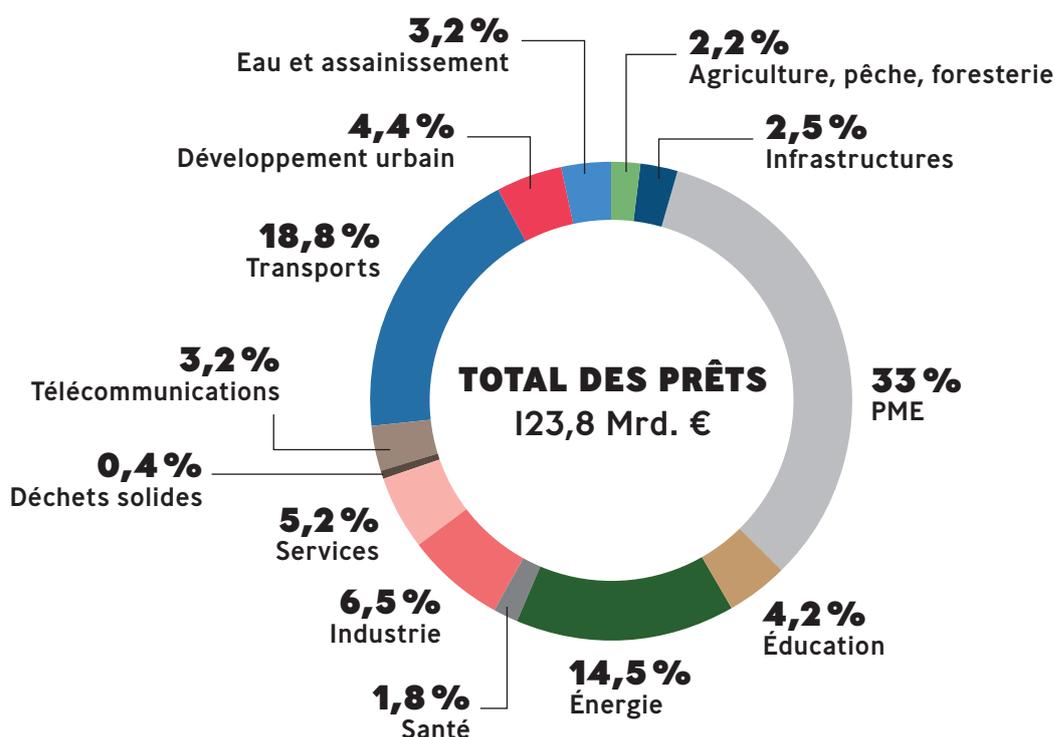
La politique de cohésion est propre au processus d'intégration européenne. Elle vise à aider chaque région à atteindre son plein potentiel afin de parvenir à la convergence des niveaux de vie et de la prospérité dans l'UE. L'une des raisons à l'origine de la création de la Banque européenne d'investissement (BEI) en 1958, elle continue d'être l'une de ses priorités.

Les financements de la BEI à l'appui de la cohésion soutiennent des projets dans les régions de l'UE dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à la moyenne de l'UE. Ces projets doivent relever au moins de l'une des quatre priorités de la BEI : innovation, infrastructures, petites et moyennes entreprises (PME) et durabilité environnementale. La BEI complète les subventions de l'UE par des prêts et d'autres instruments financiers à l'appui de projets et de programmes en faveur de la cohésion économique, sociale et territoriale. En outre, dans les régions relevant de l'objectif de cohésion, la Banque conseille les pouvoirs publics et les promoteurs de projets sur la manière d'améliorer la qualité technique et financière de leurs projets, d'adopter des stratégies efficaces dans des domaines tels que les transports et le climat, de renforcer leurs capacités institutionnelles et d'attirer des financements.

Partie intégrante du Groupe BEI, le Fonds européen d'investissement (FEI), créé en 1994, joue également un rôle important dans la politique de cohésion de l'Union européenne en gérant les fonds de l'UE pour le compte des autorités nationales et régionales.

Les projets relevant de l'objectif de cohésion appuyés par la BEI cherchent à remédier à des inégalités en offrant des possibilités d'emploi et d'éducation, en donnant accès aux infrastructures et services publics, en créant un environnement sain et durable, ainsi qu'en favorisant le dynamisme de l'économie dans toute l'Union européenne. Pour résumer, un développement régional équilibré qui ne laisse personne de côté.

Prêts au titre de l'objectif de cohésion dans l'Union européenne, par secteur, sur la période 2014-2020



FAITS ET CHIFFRES

Sur la période 2014-2020, la BEI a accordé 123,8 milliards d'euros de financements à des projets situés dans les régions de l'UE relevant de la cohésion. Pour la seule année 2020, ce montant s'élevait à 19,5 milliards d'euros. En octobre 2021, la BEI a approuvé un nouveau cadre pour son action en faveur de la cohésion sur la période 2021-2027, augmentant ses financements à l'appui des régions relevant de la cohésion. D'ici 2025, la BEI s'emploiera à consacrer 45 % de son volume annuel de prêts dans l'UE aux régions relevant de l'objectif de cohésion (dont le produit intérieur brut [PIB] par habitant est inférieur à la moyenne de l'UE) et 23 % aux régions moins développées (dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE). La BEI va également accroître le soutien global à l'innovation et au développement du secteur privé dans ces régions.

PRÊTS ET GESTION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La BEI est dotée d'un large éventail de produits de financement destinés aux municipalités et aux autorités régionales, qu'elle utilise en fonction de leurs besoins, qu'il s'agisse de prêts à l'investissement pour de grands projets ou de prêts-cadres pour des projets multisectoriels de plus petite dimension.

Ses prêts soutiennent la mise en œuvre de fonds relevant du budget de l'UE gérés conjointement (anciennement dénommés Fonds structurels et d'investissement européens ou Fonds ESI). Elle finance une partie des obligations nationales de cofinancement au moyen de ses prêts-programmes structurels, accorde des prêts à l'investissement et gère et investit ces fonds pour le compte des autorités de gestion de l'UE au moyen d'instruments financiers. L'objectif principal de ces instruments financiers est d'investir les fonds de l'UE dans des projets économiquement viables qui promeuvent les grands objectifs de l'UE.

Depuis 2007, la Banque a complété ces fonds de l'UE par des prêts-programmes structurels d'un montant supérieur à 31 milliards d'euros, principalement dans l'est et le sud de l'Union européenne. En outre, le Groupe BEI a été à l'avant-garde de la mise en œuvre d'instruments financiers en gestion partagée, tout d'abord avec Jessica et Jeremie au cours de la période de programmation 2007-2013, puis avec une gamme thématique plus large au cours de la période 2014-2020. La BEI a géré près de 3,4 milliards d'euros pour le compte des autorités régionales de gestion, soutenant quelque 3 600 projets sur la période 2007-2020. Le FEI a géré 1,1 milliard d'euros de Fonds ESI, lesquels, grâce à un effet de levier, ont permis de constituer un portefeuille global d'environ 2,6 milliards d'euros de financement à l'appui d'environ 21 000 PME au cours de la période 2007-2013 et de 60 500 PME sur la période 2014-2020. Le Groupe BEI a ainsi acquis une position unique sur le marché grâce à sa vaste expérience et à ses connaissances techniques couvrant l'ensemble du cycle de vie des instruments financiers, de la conception des produits à la mise en œuvre, à la gestion et au financement.



Remise en état de la ligne ferroviaire de Simeria, en Roumanie.



Les instruments financiers en gestion partagée mobilisés par la BEI ou le FEI peuvent servir à fournir des garanties, créer des fonds renouvelables de dette et de fonds propres pour des projets relevant de l'objectif de cohésion et mettre en place des plateformes d'investissement aux côtés des banques nationales de promotion économique. Si un projet génère des recettes et des économies de coûts, un instrument financier devrait être l'option de prédilection pour une intervention publique. Les instruments financiers permettent une utilisation positive et efficace des ressources de l'UE : les aides non remboursables sont complétées par d'autres produits financiers de sorte que les fonds mis à disposition par l'UE se renouvellent en permanence. Ils peuvent également attirer des capitaux privés, ce qui leur permet d'avoir encore plus d'impact. Depuis 2015, la BEI, en collaboration avec la Commission européenne, gère la plateforme fi-compass, qui fournit des services de conseil pour les instruments financiers en gestion partagée. fi-compass est conçue pour accompagner les autorités de gestion et d'autres parties intéressées en apportant un savoir-faire pratique et des outils de formation sur les instruments financiers.

Le Groupe BEI est également disposé à échanger avec les États membres intéressés par le compartiment « États membres » de la plateforme de conseil InvestEU. Les pays de l'UE peuvent consacrer une partie de leurs fonds en gestion partagée au Fonds InvestEU en créant un compartiment « États membres ». Cette contribution est volontaire et permet aux pays de bénéficier de la note de crédit élevée de la garantie de l'UE, ce qui permet ensuite de financer des projets plus risqués.

En plus de travailler avec le secteur public, le Groupe BEI finance également le secteur privé dans les régions relevant de l'objectif de cohésion : environ un tiers de ses prêts profitent aux PME et aux ETI grâce à l'intermédiation bancaire. Il finance aussi des entreprises de plus grande dimension dans divers secteurs.

SERVICES DE CONSEIL

En faisant appel à la BEI, les clients bénéficient non seulement d'une contribution financière importante, mais aussi de l'expertise technique, financière et stratégique de la Banque. Les ingénieurs et économistes de la BEI évaluent chaque projet financé, et la Banque met cette expertise à disposition sous la forme de services de conseil aux promoteurs, aux autorités régionales et nationales et aux intermédiaires financiers. Cet appui revêt une importance particulière dans les pays où la capacité à mettre en œuvre des opérations complexes est limitée. Au cours des 15 dernières années, les activités de conseil de la BEI dans les régions relevant de l'objectif de cohésion ont appuyé plus de 1 000 projets, soit environ 50 % de l'ensemble du portefeuille de conseil.

Avec le soutien du budget de l'UE, la BEI propose également des services de conseils techniques et financiers pour préparer et mettre en œuvre les projets, renforcer les capacités des partenaires nationaux et régionaux, et accroître les chances que leurs projets soient admissibles à un financement. En outre, les services de conseil de la BEI soutiennent le développement stratégique et de marché afin de définir les besoins et les lacunes en matière de financement et d'élaborer des cadres et des instruments pour répondre à ces besoins. Dans les régions relevant de l'objectif de cohésion, les services de conseil de la BEI sont particulièrement utiles : grâce à l'amélioration des capacités institutionnelles, les organismes publics et les promoteurs privés peuvent mettre en œuvre des projets qui contribuent mieux à la croissance et à la convergence économiques en libérant un potentiel de croissance supplémentaire. Ils permettent également d'absorber plus rapidement et plus efficacement les fonds de l'UE.

Les mandats et programmes de conseil conjoints de la BEI et de l'UE qui répondent aux besoins particuliers des pays relevant de l'objectif de cohésion comprennent l'Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (Jaspers), lancée en 2006, et l'initiative PASSA (accord concernant des services de conseil à l'appui de projets), lancée en 2014.

Les experts affectés à Jaspers collaborent avec les collectivités locales, les promoteurs de projets et les autorités de gestion des fonds de l'UE dans les pays de l'Union européenne pour les aider à élaborer des stratégies et des projets durables et à renforcer leurs capacités en matière de planification, de conception, de passation de marchés et de fourniture de services dans des domaines tels que l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, la neutralité carbone, les villes intelligentes, la recherche appliquée et l'innovation, les systèmes de santé, la connectivité et

la mobilité durable, les services d'accès à l'eau et d'assainissement abordables, la gestion des inondations et des risques de catastrophes naturelles, et la protection de la biodiversité. L'initiative PASSA associe expertise interne de la BEI et consultants externes pour stimuler la mise en œuvre de projets financés par l'UE, en collaboration avec les promoteurs et les autorités de gestion.

Parmi les autres programmes de conseil, on peut citer le volet « Services de conseil » du dispositif InnovFin, qui fournit des orientations aux clients porteurs de projets de recherche et d'innovation afin d'améliorer leur accès au financement et informe les décideurs sur l'amélioration des conditions de marché et d'investissement, ainsi que le Centre européen d'expertise en matière de PPP (EPEC), qui assiste le secteur public dans les régions relevant de l'objectif de cohésion dans toute une série de domaines d'intervention et apporte un soutien stratégique à la préparation, la passation des marchés et la gestion des projets en partenariat public-privé.

En 2015, la Commission européenne et la BEI ont lancé la Plateforme européenne de conseil en investissement afin de fournir un plus vaste ensemble de services de conseils comprenant les programmes susmentionnés et des initiatives telles que le Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (ELENA), qui appuie des projets locaux relatifs à l'efficacité énergétique, et URBIS, une initiative dédiée aux villes.

La Plateforme européenne de conseil en investissement fournit des compétences en matière de repérage, de conception, d'élaboration et de mise en œuvre de projets et de plateformes d'investissement spécifiques. Elle travaille en étroite collaboration avec les banques et institutions nationales de promotion économique (BINPE) de l'Union européenne, couvrant leur préparation technique et leur structure financière. La Plateforme de conseil met des financements et un appui technique à la disposition des BINPE partenaires pour leur permettre de développer leur capacité à fournir des services de conseil à l'échelle locale et à stimuler les investissements sur le terrain. Ce soutien permet, par exemple, à SIH, l'institution nationale slovaque de promotion économique, de mettre en place une équipe consultative spécialisée qui aidera les promoteurs de projets de ce pays à mettre en œuvre des projets en lien avec l'efficacité énergétique.

SOUTENIR UNE TRANSITION JUSTE POUR TOUS AFIN DE PARVENIR À LA NEUTRALITÉ CARBONE

La transition vers une économie à zéro émission nette d'ici à 2050 s'accompagnera de profonds défis socio-économiques dans les régions qui sont aujourd'hui largement tributaires d'activités à forte intensité de carbone. La probabilité de pertes d'emplois massives, d'une baisse du PIB régional et d'une diminution des recettes fiscales dans ces régions nécessite l'adoption d'une stratégie favorisant une transition juste et équitable pour tous.

La BEI participera aux trois piliers du mécanisme pour une transition juste, qui généreront des investissements supplémentaires en faveur des régions les plus touchées :

- elle cofinancera des investissements au titre du Fonds pour une transition juste de la même manière qu'elle cofinance des investissements pour les fonds classiques en gestion partagée ;
- en tant que principale partenaire chargée de l'exécution du programme InvestEU, elle participera à la mise en œuvre du dispositif InvestEU pour une transition juste ;
- elle accordera des prêts au titre de la facilité de prêt au secteur public pour soutenir les autorités régionales. Des subventions de l'UE viendront compléter ces prêts. Les ressources combinées serviront à financer des investissements dans les infrastructures sociales et des secteurs de l'énergie et des transports, les réseaux de chauffage urbain, la rénovation et l'isolation des bâtiments, entre autres.



Les services de conseil de la BEI peuvent également jouer un rôle essentiel pour assurer une transition juste, notamment en appuyant l'élaboration de stratégies et de plans de transition, en particulier en lien avec d'autres programmes d'investissement, et en mobilisant des investissements du secteur privé.

La BEI s'emploie déjà à aider les pays et les entreprises tout au long de cette transition. Elle a inclus un paquet « Transition énergétique » spécifique dans sa nouvelle politique de prêt dans le secteur de l'énergie. Cela signifie que la Banque envisagera de financer jusqu'à 75 % des coûts des projets relatifs à l'énergie en Europe centrale et orientale, au lieu des 50 % habituels.

Elle a récemment adopté la Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat pour l'aider à réaliser son programme ambitieux visant à soutenir la mobilisation de 1 000 milliards d'euros d'investissements pour l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale de 2021 à 2030 et à porter la part des financements qu'elle leur consacre à plus de 50 % d'ici à 2025. Dans le cadre de la Feuille de route, toutes les nouvelles opérations du Groupe BEI seront alignées sur les objectifs et principes de l'accord de Paris. Les principes de la Feuille de route auront également un impact environnemental plus important et plus positif sur les projets relevant de l'objectif de cohésion, car la Banque s'efforcera de promouvoir non seulement des projets susceptibles de combler les écarts économiques, mais aussi des projets environnementaux. Le mécanisme pour une transition juste illustre parfaitement comment la Banque peut contribuer à la fois aux objectifs de cohésion et aux objectifs climatiques



Katowice, en Pologne.

PROJETS MARQUANTS

Qu'il s'agisse de moderniser les infrastructures urbaines en République tchèque et en Pologne ou de soutenir l'économie rurale en Roumanie et en Hongrie ou les énergies renouvelables en Espagne, la BEI investit dans les régions européennes, contribuant ainsi à les rendre inclusives et prospères. La Banque joue également un rôle de catalyseur pour les projets d'infrastructure de plus grande envergure qui nécessitent un financement important. De nombreux projets mis en œuvre par le passé font maintenant partie du paysage local, comme l'Autostrada del Sole en Italie, qui a permis de relier le nord au sud du pays dans les années 1960 et continue de le faire aujourd'hui. D'autres projets sont plus récents, bien qu'ils n'aient pas moins d'impact. Les exemples ci-dessous donnent un échantillon de la diversité des pays et des secteurs dans lesquels un prêt axé sur la cohésion a bénéficié aux économies locales et contribué à relever le niveau de vie de leur population.

Infrastructures urbaines à Plzeň, en République tchèque

Trois prêts d'un montant total d'environ 113 millions d'euros ont été accordés à la ville de Plzeň, en Bohême occidentale, pour le financement d'équipements urbains dans les domaines des transports, de la protection de l'environnement, des infrastructures hydriques, de l'éducation, du patrimoine culturel et d'autres services municipaux.

[Plus d'informations en ligne](#)

Revitalisation urbaine en Bulgarie

Un prêt de 25 millions d'euros au Fonds FLAG pour promouvoir la rénovation et la revitalisation urbaines dans toute la Bulgarie devrait créer 1 500 emplois dans le secteur du bâtiment. Au total, 20 % de cet investissement seront consacrés à des projets en lien avec l'efficacité énergétique et l'adaptation aux changements climatiques. Cette opération s'inscrit dans une collaboration plus large visant à accroître la capacité des fonds de cohésion à promouvoir le développement urbain. En 2020, la BEI, le Fonds de fonds bulgare (qui est le gestionnaire des instruments financiers en Bulgarie) et le Fonds FLAG [ont mis en place la plateforme d'investissement et de conseil en urbanisme pour la Bulgarie](#). Financée dans le cadre de la Plateforme européenne de conseil en investissement, cette plateforme vise à aider les collectivités locales bulgares en coordonnant les efforts des partenaires



de financement et de conseil, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national, et en regroupant les fonds de cohésion de l'UE et les prêts et conseils de la BEI via des intermédiaires et des instruments financiers consacrés au développement urbain.

[Plus d'informations en ligne](#)

Logement social en Pologne

La BEI a accordé un financement de 34 millions d'euros en faveur de logements intermédiaires à Poznań pour la construction d'environ 1 300 unités. Ce projet a également bénéficié du soutien de la Plateforme européenne de conseil en investissement.

[Plus d'informations en ligne](#)

Prêt-cadre en Grèce

Un prêt-cadre de 2 milliards d'euros regroupant plusieurs investissements cible l'appui de la reprise économique et l'accélération de la transition vers une croissance intelligente, durable et inclusive. Il vise les domaines prioritaires que la Grèce a jugés essentiels pour son développement à long terme, à savoir l'innovation, l'éducation, la transformation numérique et la lutte contre le chômage.

[Plus d'informations en ligne](#)



Amélioration des infrastructures municipales dans la ville d'Ústí nad Labem, en République tchèque.

Développement rural en Hongrie

Un prêt de la BEI de 400 millions d'euros accordé à la Hongrie pour cofinancer des projets prioritaires favorisant le développement rural soutenus par le Fonds européen agricole pour le développement rural au cours de la période de programmation 2014-2020 contribuera à maintenir et à créer des emplois en zones rurales, dans les secteurs de la production et de la transformation agroalimentaires, de la foresterie, du tourisme rural et de la prestation de services.

[Plus d'informations en ligne](#)

Énergie renouvelable en Estrémadure (Espagne)

La BEI et l'Instituto de Crédito Oficial (ICO), la banque nationale espagnole rattachée au ministère de l'économie et des entreprises, ont signé avec Iberdrola un accord de financement vert de la plus grande centrale photovoltaïque en construction en Europe, située en Estrémadure.

[Plus d'informations en ligne](#)

Garantie pour la Guyane, la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique et Mayotte, territoires français d'outre-mer

Il s'agit d'une garantie de la BEI de 150 millions d'euros au titre du Plan d'investissement pour l'Europe (Fonds européen pour les investissements stratégiques) pour un prêt de l'AfD destiné à des investissements dans l'aménagement urbain, le tourisme, l'énergie et les services sociaux mis en œuvre par des promoteurs publics et privés dans les territoires français d'outre-mer. Les régions ultrapériphériques de France et d'autres États de l'UE ont également bénéficié d'un appui au titre de la Plateforme de conseil afin d'étudier la possibilité de mettre en place des plateformes d'investissement et des instruments financiers dans ces régions.

[Plus d'informations en ligne](#)

Développement rural en Roumanie

Un prêt de la BEI de 450 millions d'euros pour cofinancer des projets de développement rural sur le territoire de la Roumanie soutenus par des fonds de l'UE totalisant 5,4 milliards d'euros appuiera la modernisation de 3 000 exploitations agricoles et cofinancera 400 projets dans le domaine de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles, ainsi que 750 projets visant à améliorer les services destinés à la population rurale.

[Plus d'informations en ligne](#)

Soutien aux PME en Croatie

Un prêt de 100 millions d'euros à HBOR, la banque croate pour la reconstruction et le développement, vise à accélérer la reprise des PME et des ETI touchées par la crise du COVID-19 en Croatie.

[Plus d'informations en ligne](#)

Soutien aux entreprises dans les pays baltes

La BEI et le FEI accordent à Luminor Bank AS une garantie ciblant l'octroi de nouveaux prêts aux PME et aux ETI dans les pays baltes. Cette opération de titrisation synthétique avec Luminor aidera les entreprises à traverser la crise du COVID-19.

[Plus d'informations en ligne](#)

Modernisation des infrastructures de soins aux personnes âgées au Portugal

La BEI et l'Instituição Financeira de Desenvolvimento (IFD) ont fourni un financement de 200 millions d'euros pour la modernisation des infrastructures de soins aux personnes âgées. Le programme d'investissement comprend environ 150 projets dans tout le Portugal, dont des projets en faveur des personnes en situation de handicap. Il permettra d'améliorer l'offre de services de soins de longue durée grâce à la construction, à la remise en état et à la modernisation des installations.

[Plus d'informations en ligne](#)

SERVICES DE CONSEIL DANS LES RÉGIONS RELEVANT DE L'OBJECTIF DE COHÉSION : FAITS MARQUANTS

Laboratoire de réalité virtuelle en Bulgarie

Les spécialistes de la Plateforme européenne de conseil en investissement aident la région de Stara Zagora à évaluer le potentiel du marché et à élaborer une justification économique pour le développement d'un laboratoire de réalité virtuelle immersive sur parois multiples qui accueillera des activités de recherche-développement, favorisant la collaboration entre les investisseurs, les universités et les industries innovantes. La Plateforme européenne de conseil en investissement a contribué à l'élaboration d'un modèle financier permettant de générer des revenus durables et d'attirer d'autres sources de financement, en veillant à ce que le projet soit viable, financièrement durable et procure des avantages économiques, sociaux et éducatifs.

[Plus d'informations en ligne](#)

Programme d'assistance sur mesure pour l'amélioration des établissements de santé en Roumanie

L'État roumain s'est fixé pour objectif ambitieux de construire trois hôpitaux régionaux dans des zones stratégiques du nord-ouest, du nord-est et du sud-ouest du pays. Les autorités roumaines ont fait appel à l'assistance intégrée de la Plateforme de conseil pour préparer les demandes d'octroi de subventions de la Commission européenne et pour aider à la passation des marchés relatifs à la conception et à la mise en œuvre des trois projets hospitaliers.

[Plus d'informations en ligne](#)



Laboratoire de réalité virtuelle en Bulgarie.



Investissement dans les infrastructures intelligentes à Thessalonique

Après l'approbation d'un prêt-cadre de la BEI de 37,5 millions d'euros en 2015, la municipalité de Thessalonique a demandé à la Plateforme de conseil, dans le cadre de l'initiative URBIS, de contribuer à la mise en œuvre de son programme d'investissement. Il s'agissait notamment d'achever la mise au point d'un programme et d'une stratégie d'investissement, d'établir des priorités pour les projets et d'apporter une assistance technique dans certains domaines d'investissement.

[Plus d'informations en ligne](#)

Volet Services de conseil d'InnovFin en Roumanie et en Bulgarie

Le volet Services de conseil du dispositif InnovFin a été très actif dans les pays de la cohésion, en particulier en Roumanie et en Bulgarie, apportant un soutien à des projets dans le domaine de l'enseignement supérieur. En Roumanie, le volet Services de conseil d'InnovFin a fourni un appui consultatif à plusieurs universités pour leur permettre d'évaluer les possibilités de financement de leurs programmes d'investissement. En Bulgarie, ce volet aide le plus grand réseau de stations de recharge de véhicules électriques à rechercher des financements afin de permettre son élargissement.

Projet pilote d'école en ligne en Croatie

Jaspers a soutenu un projet pilote d'école en ligne en Croatie, qui a été récompensé par la direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne comme l'un des meilleurs projets de l'Union européenne en matière de politique de cohésion en 2020. Ce projet pilote, la première phase d'un grand projet visant à accroître l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement primaire et secondaire en Croatie, a permis de fournir du matériel et des outils pédagogiques à quelque 50 000 enseignants et 500 000 élèves. Jaspers a aidé le bénéficiaire, CARNet, le Réseau croate d'enseignement et de recherche, à préparer le projet, en fournissant des orientations méthodologiques, y compris l'analyse coûts-avantages pour mesurer l'impact socio-économique du projet et les retombées de l'introduction d'outils des technologies

de l'information et de la communication (formation, matériel et équipement) sur l'apprentissage.

Contournement de Kekava (E67/A7) en Lettonie

L'EPEC a fourni un appui à la Lettonie pour la préparation de son projet de partenariat public-privé relatif à l'autoroute E67/A7 (contournement de Kekava) en vue de son lancement sur le marché, après l'avoir accompagnée pour le réexamen de la justification économique, du choix de la procédure de passation de marchés et de la nomination des conseillers pour les opérations. La procédure d'appel d'offres a été lancée en août 2018, cinq manifestations d'intérêt ont été reçues en janvier 2019 et l'État letton a approuvé la construction du contournement en août 2020. En juillet 2021, la BEI a prêté 61,1 millions d'euros pour financer le partenariat public-privé qui sera chargé de concevoir, construire, financer et entretenir le contournement.

[Plus d'informations en ligne](#)

Soutien en matière de partenariat public-privé en Grèce

L'EPEC a appuyé la Grèce sur toute une série de questions institutionnelles et politiques liées aux partenariats public-privé, en collaboration avec la direction générale de l'appui à la réforme structurelle. Il a contribué à l'examen de l'exécution d'un programme d'écoles en partenariat public-privé qui a été bouclé avec succès et il fournit d'autres orientations sur la préparation de projet et la passation de marchés pour un programme de nouveaux partenariats public-privé visant des établissements scolaires mis en œuvre par des municipalités locales.

ELENA dans les pays de la cohésion

Le Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (European Local Energy Assistance – ELENA) est géré par la BEI pour le compte de la Commission européenne. Il offre des subventions pour le développement et la mise en œuvre de projets spécifiques dans 10 pays de la cohésion, avec pour objectif la mobilisation d'environ 1,5 milliard d'euros d'investissement.

[Plus d'informations en ligne](#)

INSTRUMENTS FINANCIERS GÉRÉS CONJOINTEMENT : FAITS MARQUANTS

Soutien à la Sardaigne, en Italie, pour répondre à la crise du COVID-19

En mai 2020, en réponse à la crise du COVID-19, la BEI et la région de Sardaigne ont signé un accord de financement pour un fonds de fonds appelé « Emergenza Imprese Sardegna », ayant pour gestionnaire la BEI. Financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et des ressources régionales, ce fonds doté de 150 millions d'euros appuie les entreprises particulièrement touchées par la crise et celles du secteur de la biomédecine et de la santé. À la fin de 2020, 15 millions d'euros avaient été affectés à 23 projets. Ce fonds de fonds en Sardaigne s'inscrit dans le cadre d'une vaste plateforme multirégionale de fonds de fonds pour l'Italie créée par la BEI en réponse à la crise du COVID-19.

Soutien au secteur agricole andalou

En décembre 2020, la BEI et la Junta de Andalucía ont signé un accord de financement pour la gestion d'un fonds de fonds qui fournira jusqu'à 250 millions d'euros de financement. Ce fonds contribuera à maintenir et à créer des emplois dans des secteurs – l'agriculture primaire et l'agroalimentaire – qui, à eux deux, représentent plus de 34 % des emplois dans une communauté autonome espagnole où plus de 30 % de la population vit en milieu rural. Le gouvernement régional d'Andalousie fournira une contribution financière pouvant atteindre 50 millions d'euros au titre de son programme de développement rural 2014-2020 financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

[Plus d'informations en ligne](#)

Soutien à des projets relatifs à l'efficacité énergétique dans le secteur du logement en Pologne

En 2018, la BEI, en tant que gestionnaire de fonds de fonds, a signé trois accords d'un montant total de 64 millions d'euros avec la Getin Noble Bank S.A., l'une des principales banques du secteur polonais du logement, en vue d'accorder des prêts pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels dans trois régions polonaises : Poméranie, Mazovie et Couïavie-Poméranie. Fin décembre 2020, 79 projets avaient déjà été financés.

[Plus d'informations en ligne](#)

La Financière Région Réunion : instruments financiers en faveur des PME en France

Le fonds de fonds La Financière Région Réunion, dont le FEI assure la gestion, a été créé à la Réunion avec des ressources du Fonds européen de développement régional. Son mandat consiste à mettre en œuvre et gérer deux instruments financiers pour soutenir les PME, y compris les microentreprises. La région a créé un fonds de prêt de 62 millions d'euros avec des intermédiaires financiers distincts (y compris un cofinancement privé) et un fonds de participation de 10 millions d'euros destiné à co-investir aux côtés d'investisseurs privés.

[Plus d'informations en ligne](#)

Instruments financiers de soutien à l'efficacité énergétique des logements en Lituanie

Dans ce fonds de fonds géré par la BEI, les ministères lituaniens des finances et de l'environnement ont utilisé des instruments financiers, combinés à des subventions, pour financer des prêts destinés à soutenir des investissements dans l'efficacité énergétique des immeubles d'appartements en Lituanie. Ces instruments financiers ont soutenu le développement d'un produit unique pour les propriétaires, connu sous le nom de « Prêt à la modernisation », qui constitue la pièce maîtresse du programme de l'État lituanien visant à améliorer l'efficacité énergétique des propriétés résidentielles. Des subventions sont utilisées conjointement à des instruments financiers pour financer le soutien technique, les bonifications d'intérêt et les remises sur le capital.

[Plus d'informations en ligne](#)



Amélioration de l'efficacité énergétique des logements en Lituanie.



RESSOURCES

PUBLICATIONS

- **Document d'orientation sur les opérations de la BEI relevant de l'objectif de cohésion de 2021 à 2027**
- **Feuille de route de la banque du climat**
- **Politique de prêt de la BEI dans le secteur de l'énergie**
- **Régions charbonnières en transition**
- **Une action à tous les niveaux pour un plus grand impact**
- **Fiche d'information URBIS**
- **Prospectus du Centre européen d'expertise en matière de PPP**
- **Vers un nouveau modèle de croissance en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est**
- **Regards vers l'est – Analyse régionale**

SITE WEB

- **Développement régional**
- **Les villes et l'aménagement urbain**
- **Accord concernant des services de conseil à l'appui de projets**
- **Fi-compass**
- **Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (Jaspers)**
- **Centre européen d'expertise en matière de PPP (EPEC)**
- **Services de conseil du dispositif InnovFin**
- **Plateforme européenne de conseil en investissement**

ARTICLES DE BLOG

- **Cohésion et créativité**
- **Comment une ville peut tirer profit des fonds de l'UE**
- **Dépenser l'argent de manière judicieuse... et rapide**



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

Cohésion et développement régional **TOUR D'HORIZON**



2021

CONTACTS POUR LA PRESSE

Vanessa Paul

+352 4379-84331

v.paul@eib.org

Secrétariat du service de presse

+352 4379-21000

press@eib.org

www.eib.org/press

Bruno Hoyer

+352 4379-83045

b.hoyer@eib.org

CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

**Banque européenne
d'investissement**

98-100 boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

Bureau d'information

+352 4379-22000

info@eib.org

www.eib.org

Ce tour d'horizon, avec des liens
vers des articles, des brochures
et des vidéos, est disponible en
ligne à l'adresse :

[http://www.eib.org/
cohesion-overview](http://www.eib.org/cohesion-overview)

